

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure
codécision) [1992/0449\(COD\)](#)
Directive

Procédure terminée

Sécurité et santé au travail: exposition des travailleurs aux vibrations
mécaniques

Sujet
4.15.15 Santé et sécurité au travail, médecine